

AGENTS SOUS LE FEU : VIOLENCES CARCÉRALES AU CPG

Rémire-Montjoly, le 16 septembre 2026

Ce jour, une personne détenue faisant l'objet d'une mesure de promenade séparée et isolée a refusé net de regagner sa cellule à l'issue du mouvement. Face à cette rébellion, la gradée de secteur a rappelé l'individu à l'ordre à plusieurs reprises, en vain. L'homme a répondu par un flot d'insultes et de menaces de mort explicites, promettant en créole de « piquer » l'agent visé.

La menace n'était pas que verbale : l'individu a exhibé deux armes artisanales de type « pic » qu'il dissimulait dans ses parties intimes, puis a bousculé la gradée venue exiger qu'il les rende. Sourd à toute sommation, il s'est ensuite rué sur un autre agent et l'a frappé à deux reprises à l'avant-bras gauche. Il aura fallu l'intervention conjointe de la gradée, d'un collègue parvenu à le plaquer au sol malgré une résistance acharnée, puis l'arrivée de renforts, pour mettre fin à l'agression et procéder à la mise en prévention de l'intéressé.

Ce n'est pas un incident isolé, c'est une escalade. En effet, plusieurs bagarres d'une extrême violence ont déjà éclaté entre personnes détenues, dont une, hier, où un détenu a reçu un coup de pic à l'œil. En quelques jours à peine, l'établissement a connu une succession d'agressions armées qui aurait dû, chaque fois, déclencher une réaction immédiate de la direction.

Le renforcement du corps des officiers ne suffit pas s'il n'est pas accompagné de moyens de sécurité réels sur le terrain.

L'UFAP-Unsa Justice Guyane exige des mesures de sécurité immédiates et concrètes pour la protection des agents.

Nos collègues ne peuvent plus être laissés seuls et démunis face à des détenus armés. La direction ne peut plus se contenter de constater les faits après coup. **Il faut agir, avant qu'un drame irréversible ne survienne.**

L'UFAP-Unsa Justice Guyane fera remonter sans délai et sans concession les difficultés à la Direction Interrégionale et ne relâchera pas la pression tant que la sécurité des agents ne sera pas garantie.

Nous remercions l'ensemble des agents présents lors de ces incidents pour leur professionnalisme et leur sang-froid, et leur apportons tout notre soutien.

L'UFAP-Unsa Justice Guyane souhaite un prompt rétablissement aux collègues blessés.

Les secrétaires généraux L'UFAP-Unsa Justice Guyane
Stève BERTRAND et Pascal LUCEA